

DEFINITION DE POSTE

MACHINISTE - RESPONSABLE DE SPECTACLE

1. MISSION GENERALE

Responsable de la gestion de l'ensemble des travaux de machinerie liés à la production qui lui est attribuée, et du bon déroulement du spectacle sur le plan de la machinerie. Il est particulièrement attentif à la qualité d'exécution des travaux qui lui sont confiés.

2. RATTACHEMENTS HIERARCHIQUES

Est placé directement sous l'autorité du Chef de service machinerie ou de son Adjoint.

3. MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

- **Préparation de la production, construction des décors :**

- participe à l'étude de la maquette des décors en liaison avec les ateliers de construction.

Cette étude comporte :

- ♦ le relevé des observations du décorateur et metteur en scène
- ♦ la détermination des principes de construction des décors et des possibilités techniques de changements de décors

- suit la construction et l'avancement des décors : participe à la réalisation de certaines phases de construction et est chargé des repérages des décors en ateliers.

- détermine les besoins en matériel et en personnel et vérifie les possibilités de mise à disposition dans la période concernée.

- établit les devis : location, acquisition nécessaire à la production, commande après acceptation.

- **Coordination :**

- travaille en liaison étroite avec le bureau d'études, le metteur en scène et la régie

- participe à l'élaboration du planning technique (installation, filage technique).

- assure la coordination pendant la période de montage et de répétition entre la scène et les ateliers de décors (planning d'installation des ateliers, peinture, serrurerie, demandes de travaux supplémentaires).

- **Sécurité :**

- Il est responsable de l'exécution des travaux de machinerie dans le respect des règles de sécurité sur scène, dans le bâtiment et ses annexes

- s'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des machines et outils nécessaires au spectacle et veille à leur bon état.

- recense les problèmes rencontrés et les dysfonctionnements, et en informe le cas échéant le Chef de service ou son Adjoint.

- **Exploitation des décors sur scène**

- suit les répétitions artistiques en studio (principalement les filages), et en scène. Il coordonne son travail avec la régie, les éclairages et les accessoires.

- Il est responsable de l'installation et de la bonne exécution des changements de décors conformément à la conduite du spectacle. Au besoin, il organise dirige et répartit les tâches aux différentes équipes lors des répétitions techniques qu'il aura lui-même programmées.

- participe à l'exploitation des décors sur scène, à savoir :

- Manutention, montage et démontage des décors (chariotage, chargement, déchargement, ...),
- Rangement et stockage
- Changements et mises en place des décors avant et durant les répétitions et les représentations,

- Il est tenu d'organiser le travail sur scène pour répondre de manière optimale aux exigences artistiques

- **Encadrement de son équipe :**

- encadre et anime le ou les machinistes affectés au spectacle qu'il sait motiver et impliquer : détermine et répartit les tâches, suit et vérifie la bonne réalisation des travaux

- **Etablissement du dossier technique :**

- réalise le dossier technique du spectacle. Ce dossier réunit les éléments essentiels à la reprise du spectacle. Il est composé de :

- ♦ plans de plantations des décors
- ♦ adaptation des décors (plantation dans les différents lieux où le spectacle a été produit)
- ♦ fiches cintres et poids
- ♦ plans de construction des décors établis par les ateliers
- ♦ croquis réalisés par le chef machiniste des éventuels détails
- ♦ photos techniques
- ♦ conduite machinerie
- ♦ liste détaillée de l'ensemble du matériel nécessaire
- ♦ inventaire des décors
- ♦ répartition des tâches par poste (côtés cour et jardin)
- ♦ durée d'installation, effectifs nécessaires au montage, répétition, démontage, spectacle.
- ♦ volume de transport et de stockage

Il pourra également être amené à intervenir dans l'équipement, soit dans d'autres lieux que le théâtre pour l'installation de structures provisoires, soit dans d'autres théâtres avec lesquels l'Opéra national du Rhin aurait convenu de travailler.

4. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- **Formation :**

- CAP/BEP, BT ou Bac à Bac +2, dans les domaines de l'électromécanique, métallerie/construction métallique, bois ou BTP/Génie civil), complétée obligatoirement par une grande expérience en machinerie de théâtre ou dans des fonctions analogues

- **Compétences :**

- bonnes aptitudes physiques
- connaissances des normes et règlements de sécurité dans les théâtres, et de la réglementation en matière de sécurité du travail
- bonnes aptitudes aux travaux manuels
- capacité à animer et à gérer une équipe
- la pratique d'une langue étrangère (anglais, allemand) et de l'informatique serait un plus

- **Qualités :**

- bonne capacité d'analyse, d'observation
- disponibilité et souplesse pour s'adapter aux éventuelles exigences techniques et artistiques
- animé par la notion de service et qualité du travail accompli

Contraintes particulières et particularités du poste :

Mobilité dans le cadre de déplacements dans les différents lieux d'exploitations du Syndicat intercommunal (Strasbourg, Mulhouse, Colmar) ou autres en cas de coproductions ou locations

Horaires en rapport avec le spectacle, décalés 7j/7

*Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) pour le **05 Mai 2018***

*A Madame la Directrice Générale de l'Opéra National du Rhin
Direction des Ressources humaines
19, Place Broglie – 67008 Strasbourg Cedex*